

# MasterMatrix<sup>MD</sup> VMA 450

## Adjuvant de modification de viscosité

Anciennement Rheomac VMA 450\*

### Description

MasterMatrix VMA 450 est un additif liquide prêt-à-utiliser, spécialement conçu pour produire un béton à viscosité accrue et à propriétés rhéologiques contrôlées. Les bétons contenant l'additif MasterMatrix VMA 450 démontrent une stabilité supérieure et des caractéristiques d'écoulement contrôlées, lesquelles améliorent la résistance à la ségrégation et facilitent la mise en place.

L'adjuvant MasterMatrix VMA 450 répond aux exigences des normes ASTM C 494/C 494M des adjuvants de Type S, à performance spécifique.

### Utilisations

Recommandé pour :

- Béton contenant des agrégats avec granulométrie défailante.
- Béton maigre
- Béton contenant du sable manufacturé
- Mélanges de béton nécessitant plus de tenue
- Béton autoplaçant (SCC)
- Coulis auto-compactant
- Béton perméable

### Caractéristiques

- Augmente la viscosité du béton
- Propriétés thixotropes

### Avantages

- Réduit la ségrégation, même dans les bétons à haute teneur en liquide
- Contrôle le ressuage
- Réduit l'amollissement, permettant au béton plastique de garder sa forme dans les pentes ou arches
- Facilite la production de mélanges de béton très fluides tels que les bétons autoplaçants (SCC)
- Facilite la mise en place de bétons auto-drainants
- Propriétés de mise en place de béton supérieures et fiables
- Améliore l'apparence
- Uniformise les bétons à gros agrégats ou les bétons architecturaux à agrégats exposés
- Fournit la flexibilité des proportions de mélange
- Fournit une stabilité au béton lors du transport et de la mise en place

## Caractéristiques de performance

**Ouvrabilité :** Une diminution de l'affaissement pourra être notée après l'addition du MasterMatrix VMA 450, ceci est dû à l'augmentation de la viscosité du mélange. Si cela était nécessaire, la diminution de l'affaissement pourrait être facilement corrigée par une légère augmentation des dosages d'adjuvants réducteurs d'eau à grande portée. Il est possible d'atteindre des degrés d'affaissement très élevés dans des bétons autoplaçants produits avec l'adjuvant MasterMatrix VMA 450. À cause de ses propriétés thixotropes, il est également possible que le béton contenant l'additif MasterMatrix VMA 450 durcisse, s'il est laissé dans la benne de malaxage ou dans la bétonnière sans agitation. On retrouvera l'ouvrabilité en remalaxant simplement le mélange de béton.

**Rétention de l'affaissement :** Les caractéristiques de rétention d'affaissement sont généralement les mêmes dans les bétons contenant l'additif MasterMatrix VMA 450 que dans les bétons réguliers.

**Contenu d'air :** Il sera peut-être nécessaire d'augmenter légèrement le dosage d'agent entraîneur d'air pour obtenir le contenu d'air désiré dans les mélanges contenant l'adjuvant MasterMatrix VMA 450.

**Temps de prise :** Dans les ratios de dosages recommandés, l'adjuvant MasterMatrix VMA 450 n'aura pas ou peu d'effet sur le temps de prise de béton.

**Résistance à la compression :** Dans les ratios de dosages recommandés, l'additif MasterMatrix VMA 450 n'aura pas ou peu d'effet sur la résistance à la compression.

## Principes d'utilisation

**Dosage :** Il est recommandé d'utiliser l'adjuvant MasterMatrix VMA 450 à un dosage de 32 - 260 ml/100 kg (0.5 - 4 on./100 lb) de matériau cimentaire pour la plupart des mélanges de béton. À cause des variations des conditions du chantier et des matériaux de béton et/ou des utilisations, les dosages peuvent différer de ceux recommandés.

**Gâchage :** L'adjuvant MasterMatrix VMA 450 ne peut être ajouté à la cuvée avec la quantité d'eau initiale. Il devra donc être ajouté ultérieurement. L'adjuvant MasterMatrix VMA 450 pourra être ajouté une fois que tous les autres ingrédients du mélange auront été incorporés et bien mélangés, soit au poste de gâchage ou sur le chantier.

**Mise en place :** Les bétons contenant l'adjuvant MasterMatrix VMA 450 peuvent être mis en place par les méthodes conventionnelles. La mise en place devra se faire de façon continue et sans interruption.

## Données sur le produit

**Compatibilité :** Ne pas utiliser l'adjuvant MasterMatrix VMA 450 avec des adjuvants contenant du bêta-naphthalène sulfonate, tels que l'adjuvant MasterRheobuild<sup>MD</sup> 1000 et 1100 (Conchem SPN). Des comportements erratiques de l'affaissement, de l'écoulement et de la pompabilité pourraient survenir.

L'adjuvant MasterMatrix VMA 450 est compatible avec la plupart des adjuvants BASF utilisés pour produire un béton de qualité, incluant les additifs réducteurs d'eau de normale, moyenne ou grande portée, les entraîneurs d'air occlus, les accélérateurs, retardateurs et les contrôleurs de prise, les inhibiteurs de corrosion et les réducteurs de retrait.

L'adjuvant MasterMatrix VMA 450 est également compatible avec les scories et des pouzzolanes, tels les cendres volantes ou les fumées de silice.

## Entreposage et manutention

Afin de prévenir la gélification, il faudra éviter les contacts entre l'adjuvant MasterMatrix VMA 450 et l'eau résiduelle dans les boyaux, pompes, réservoirs ou chaudières.

**Température d'entreposage :** Afin d'éviter les difficultés de dispersion dues à l'épaississement, l'adjuvant MasterMatrix VMA 450 doit être entreposé à des températures supérieures à 7 °C (44 °F). Éviter le gel puisque l'adjuvant MasterMatrix VMA 450 ne pourra être récupéré une fois gelé.

**Entreposage :** L'adjuvant MasterMatrix VMA 450 a une durée de conservation minimale de 12 mois s'il est entreposé dans les conditions recommandées. Selon les conditions d'entreposage, il est possible que sa durée de conservation soit supérieure à celle mentionnée. Si l'adjuvant MasterMatrix VMA 450 a dépassé sa durée de conservation, communiquez avec votre représentant de BASF pour savoir s'il convient d'utiliser le produit et quels sont les dosages recommandés.

**Dispersion :** Consultez votre représentant de BASF pour connaître l'équipement de dispersion approprié pour l'adjuvant MasterMatrix VMA 450. En cas de dispersion directe à partir d'un baril de 208 l (55 gal), il est recommandé d'utiliser l'ouverture de plus grande taille de 50 mm (2 po).

## Emballage

L'adjuvant MasterMatrix VMA 450 est disponible en barils de 208 l (55 gal) et en bacs de 1 041 l (275 gal).

## Document connexe

Fiche signalétique Santé-Sécurité : Adjuvant MasterMatrix VMA 450

## Informations supplémentaires

Pour des informations additionnelles sur l'adjuvant MasterMatrix VMA 450 ou sur son utilisation pour créer un mélange de mortier ou de béton à caractéristiques spécifiques, consultez votre représentant BASF.

*BASF est le plus important fournisseur de solutions innovantes d'adjuvants utilisés pour améliorer la mise en place, le pompage, la finition, l'apparence et les performances des bétons spécialisés, notamment pour les bétons prêts à l'emploi, préfabriqués, les produits de béton manufacturés, les constructions souterraines et le marché des pavages. Depuis plus de 100 ans, nous proposons des produits fiables et des technologies innovantes et, à travers la marque Master Builders Solutions, nous sommes en relation avec des experts du monde entier dans de nombreux domaines pour fournir des solutions durables pour le secteur de la construction.*

## Avis de garantie limitée

BASF garantit que ce produit est exempt de défauts de fabrication et répond aux caractéristiques techniques figurant dans l'actuel Guide des données techniques, s'il est utilisé conformément aux instructions pendant sa durée de vie. Des résultats satisfaisants ne dépendent pas uniquement des produits de qualité, mais aussi de nombreux facteurs hors de notre contrôle. BASF NE DONNE AUCUNE AUTRE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS LES GARANTIES DE VALEUR MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER CONCERNANT SES PRODUITS. Le seul et unique recours de l'acheteur pour toute réclamation concernant ce produit, y compris sans s'y limiter, les réclamations pour violation de garantie, négligence, responsabilité stricte ou autrement, est l'envoi à l'acheteur d'un produit d'un montant égal au produit qui ne répond pas aux conditions de cette garantie ou le remboursement du prix d'achat d'origine du produit qui ne répond pas aux conditions de cette garantie, à la seule discrétion de BASF. Toute réclamation concernant le produit doit être reçue par écrit dans un délai d'un (1) an à compter de la date d'expédition et l'acheteur renonce à toute réclamation non présentée dans cette période. BASF NE SERA PAS RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE SPÉCIAL, ACCIDENTEL, CONSÉCUTIF (Y COMPRIS LES PERTES DE PROFITS) OU DOMMAGE PUNITIF D'AUCUNE SORTE.

L'acheteur doit déterminer la convenance des produits à l'usage prévu et assume tous les risques et responsabilités à cet égard. Ces renseignements et tous les autres avis techniques sont basés sur les connaissances et expériences actuelles de BASF. Toutefois, BASF n'assume aucune responsabilité pour la communication de tels renseignements et conseils, y compris la mesure dans laquelle ces renseignements et conseils peuvent avoir trait aux droits de tiers en matière de propriété intellectuelle, notamment les droits de brevet, et aucun lien de droit ne doit être créé ni découler de la communication de tels renseignements et conseils. BASF se réserve le droit d'apporter des modifications en fonction des progrès technologiques ou de nouveaux développements. L'acheteur du ou des produits doit les tester pour vérifier s'ils sont adaptés aux applications et usages prévus avant de procéder à une application complète des produits. Les performances du produit décrites dans la présente doivent être vérifiées à l'aide de tests menés par des experts qualifiés.

\* Rheomac VMA 450 est devenu MasterMatrix VMA 450 sous la marque Master Builders Solutions, à compter du 1er janvier 2014.

© BASF Corporation 2014 ■ 01/14 ■ PRE-DAT-0027

**BASF Corporation**  
Division Adjuvants  
[www.master-builders-solutions.basf.us](http://www.master-builders-solutions.basf.us)

**États-Unis**  
23700 Chagrin Boulevard  
Cleveland, Ohio 44122-5544  
Tél. : 800 628-9990 ■ Téléc. : 216 839-8821

**Canada**  
1800 Clark Boulevard  
Brampton, Ontario L6T 4M7  
Tél. : 800 387-5862 ■ Téléc. : 905 792-0651